GENERALI INVESTMENTS

Rapport 2022

RAPPORT D'INVESTISSEUR RESPONSABLE

GENERALI INVESTMENTS SICAV
SRI EUROPEAN EQUITY

Le présent rapport présente le processus d'investissement du compartiment et rend compte de sa performance en matière de durabilité et d'engagement actionnarial au titre de l'année 2022, notamment en réponse aux exigences du label ISR créé et soutenu par le ministère français de l'Économie et des Finances. Ce document est relatif à Generali Investments SICAV et son compartiment SRI European Equity (« le Fonds »), un OPCVM-SICAV Luxembourgeois. Il ne constitue pas une communication publicitaire tel que défini par les orientations de l'ESMA relatives aux communications publicitaires au titre du règlement sur la distribution transfrontalière des organismes de placement collectif.

Ce document s'adresse aux investisseurs dans les pays de l'UE/EEE où le fonds est enregistré pour la distribution : AT, CZ, DE, ES, FR, IT, LU, NL, SK.
En Belgique : ne s'adresse pas aux investisseurs particuliers belges, sauf si la souscription à l'investissement est supérieure à 250 000 EUR. Ne s'adresse pas aux personnes Américaines.

Avant de prendre toute décision d'investissement, veuillez prendre en compte toutes les caractéristiques et objectifs ESG, les éléments contraignants du processus de sélection ESG et leurs limites méthodologiques ainsi que les risques et conditions associés au produit. Veuillez ainsi vous référer au Prospectus, au Document d'Informations Clés, au document précontractuelle SFDR, ainsi qu'au Résumé de la publication sur le site internet d'informations ESG, disponibles en français et dans l'une des langues officielles du pays de l'UE/EEE dans la section «publication d'informations en matière de durabilité» du site web: https://www.generali-investments.lu/fr/en/private/fund-page/generali-investments-sicav-sri-european-equity-class-dx-LU0145456207

GENERALI INVESTMENTS SICAV (GIS) SRI European Equity promeut des caractéristiques environnementales et sociales conformément à l'Article 8 de la réglementation SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation). Bien que le compartiment n'ait pas l'investissement durable comme objectif, il comprendra une proportion minimale de 50% d'investissements durables.

Rapport portant sur le compartiment GIS SRI European Equity au 1 janvier 2023.

Le compartiment GIS SRI European Equity a reçu le Label FNG 2022 du Forum Nachhaltige Geldanlagen (FNG) et le «Label ISR» de l'Etat français en décembre 2021 pour une période de 3 ans. De plus amples informations sur les labels et les méthodologies sont disponibles sur les sites internet respectifs : https://fng-siegel.org/, https://www.lelabelisr.fr/label-isr/.

Ces labels ne constituent pas des recommandations d'investissement et ne préjugent pas des performances futures en matière de durabilité. Ce compartiment ne bénéficie pas de garantie. Il n'existe ainsi aucune garantie que les objectifs de performance et de durabilité ne soient atteints.

INTRODUCTION

Le présent rapport présente le processus d'investissement du compartiment et rend compte de sa performance en matière de durabilité et d'engagement actionnarial au titre de l'année 2022, notamment en réponse aux exigences du label ISR créé et soutenu par le ministère français de l'Économie et des Finances.

Rapport portant sur l'année 2022. Pour plus d'information sur l'approche de Sycomore AM en matière de durabilité, consulter les politiques et stratégies en la matière sur le site Internet[1] ainsi que le rapport de durabilité établi à l'échelle de la société de gestion en réponse à l'Article 29 de la Loi Energie Climat.

Le compartiment de SICAV n'offre aucune garantie de rendement ou de performance et présente un risque de perte en capital. Avant d'investir, consultez le DIC de la SICAV disponible sur le site internet de Generali. Les indicateurs reposent sur les dernières données publiées par les entreprises (2022 ou 2021 pour la plupart). Les performances ESG présentées sont celles des entreprises dont les actions figuraient à l'actif net du compartiment au 31 décembre 2022 et ne représentent donc pas une contribution directe du compartiment à ces performances. Le Label ISR, créé et soutenu par le ministère des Finances, permet l'identification de placements responsables et durables pour les épargnants. Il vise à guider les investisseurs mais n'offre pas de garantie du capital investi et n'atteste pas de la qualité de la gestion mise en œuvre au travers du compartiment.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

[1] https://fr.sycomore-am.com/documentation-esg

SOMMAIRE

RAPPORT D'INVESTISSEUR RESPONSABLE 1

INTRODUCTION 2

SOMMAIRE 3

1. GIS SRI EUROPEAN EQUITY, un compartiment LABÉLISÉ ISR et CLASSÉ ARTICLE 8 SFDR 4

1.1. La philosophie d'investissement du compartiment 4

1.2. Les filtres d'exclusions et de sélection ESG 5

2. PERFORMANCE DU COMPARTIMENT EN MATIERE DE DURABILITE 7

2.1. Investissements durables 7

2.2. Performance SPICE 8

2.3. Indicateurs de durabilité 9

2.4. Contributions durables 11

3. Les ENGAGEMENTS et VOTES en assemblées générales 14

3.1. Les Actions d'engagement 14

3.2. Les Votes en assemblées générales 18

4. ANNEXE 19

1. GIS SRI EUROPEAN EQUITY, un compartiment LABÉLISÉ ISR et CLASSÉ ARTICLE 8 SFDR

1.1. La philosophie d'investissement du compartiment

Le compartiment Generali Investments SICAV (GIS) SRI European Equity investit essentiellement sur des entreprises européennes, sans contrainte de secteur ou de style et en suivant un processus d'Investissement Socialement Responsable avec une attention particulière sur l'impact social et environnemental des produits et services et les leviers d'amélioration des pratiques des entreprises investies.

Le compartiment a plusieurs objectifs :

- Il vise, sur une période de six ans, une performance supérieure à l'indice MSCI Europe - Net Total Return (libellé en euros);
- Il s'engage, à tout instant, à investir au moins 50% de l'actif dans des investissements durables ;
- Il vise, à tout instant, une surperformance par rapport à son indice de référence :
  - Sur la part des femmes occupant des postes clé de direction (COMEX) et
  - Par rapport à la Net Environmental Contribution (NEC)

Les entreprises éligibles au compartiment sont sélectionnées selon un processus d'investissement rigoureux qui s'appuie sur une analyse fondamentale intégrant les enjeux Environnementaux, Sociétaux et de Gouvernance (ESG) suivant le modèle SPICE[2]. Cette analyse est menée selon le principe de double matérialité tel que défini par la Commission Européenne : il tient compte, d'une part, des risques pouvant affecter la valeur de l'entreprise et, d'autre part, des incidences négatives sociales ou environnementales de l'activité de l'entreprise sur ses parties prenantes.

Risques principaux de compartiment:

- **Risque lié aux actions :** La valeur d'un compartiment qui investit dans des actions sera affectée par les fluctuations des marchés boursiers et les variations de valeur des titres individuels du portefeuille.
- **Risque lié aux produits dérivés :** Le compartiment peut utiliser des instruments dérivés tels que des options, des contrats à terme, des contrats d'échange (swaps) et effectuer des transactions de change à terme. La participation à ces stratégies comporte des risques d'investissement et des frais de transaction auxquels un compartiment ne serait pas exposé s'il ne les utilisait pas.
- **Risque de concentration :** Le gestionnaire d'investissement n'aura généralement pas pour objectif, dans le cas d'un compartiment sectoriel/concentré, de maintenir une répartition large des investissements simplement dans le but de fournir un portefeuille d'investissements équilibré.
- **Risque lié à la finance durable :** La finance durable est un domaine relativement nouveau dans le domaine financier. Actuellement, il n'existe pas de cadre universellement accepté ni de liste de facteurs à prendre en compte pour garantir que les investissements soient durables. Le manque de normes communes peut entraîner différentes approches pour fixer et atteindre les objectifs ESG.
- **Risque de perte en capital :** Le produit ne bénéfice pas de garantie, il se peut que vous ne récupériez pas le montant initialement investi.

Avant de prendre toute décision d'investissement, veuillez prendre en compte toutes les caractéristiques et objectifs ESG, les éléments contraignants du processus de sélection ESG et leurs limites méthodologiques ainsi que les risques et coûts associés au produit. Veuillez ainsi vous référer au Prospectus, au Document d'Informations Clés, au document précontractuelle SFDR, ainsi qu'au Résumé de la publication sur le site internet d'informations ESG, disponibles en français et dans l'une des langues officielles du pays de l'UE/EEE dans la section "publication d'informations en matière de durabilité" du site web: https://www.generali-investments.lu/fr/en/private/fund-page/generali-investments-sicav-sri-european-equity-class-dx-LU0145456207

[2] SPICE pour Society & Suppliers, People, Investors, Clients et Environment. La politique d'intégration ESG détaille les éléments pris en compte dans le modèle d'analyse fondamentale SPICE : https://fr.sycomore-am.com/telecharger/1329406490.

1.2. Les filtres d'exclusions et de sélection ESG

- **Un filtre d'exclusion des principaux risques et incidences négatives en matière de durabilité**

Le filtre d'exclusion permet d'écarter les entreprises présentant des risques ou des incidences négatives en matière de durabilité selon le principe de double matérialité.

Une entreprise est ainsi inéligible au compartiment si :

1. Elle est impliquée dans des activités exclues par la politique d'exclusion ISR de Sycomore AM pour leurs impacts sociaux ou environnementaux controversés ;
2. Elle a des pratiques de gouvernance jugées insuffisantes, telles que définies dans la politique d'exclusion de Sycomore AM[3];
3. Elle a une note SPICE inférieure ou égale à 3/5 ;
4. Elle est concernée par une controverse de niveau 3/3.

- **Un filtre de sélection de contributions environnementales ou sociales positives**

Le choix d'un critère de sélection permet de favoriser les entreprises présentant des solutions en matière de durabilité.

Pour être éligible à l'investissement, les entreprises doivent être pérennes :

- soit à travers leurs produits et services, ce qui nécessite une Contribution Environnementale Nette (NEC) supérieure ou égale à +10% ou une Contribution Sociétale (CS) des produits et services supérieure ou égale à +10.
- soit à travers leurs pratiques, avec un focus particulier sur l'une des thématiques suivantes :
    - Emploi : Avec une note Good Job Ratings supérieure à 45 ou avec le critère Leadership supérieur ou égal à 70 dans l'un des éléments de l'évaluation de la note globale GJR (quantité, qualité et géographie de l'emploi) ;
    - Diversité des genres : Avec le nombre de femmes occupant des postes de direction clés, supérieur ou égal à la moyenne de l'indice MSCI Europe ;
    - Leadership dans les pratiques : Avec un Green Flag dans l'analyse de « Influence et Proactivité » du pilier Société de SPICE.

L'univers d'investissement éligible du Compartiment est ainsi réduit d'au moins 20 % par rapport à son univers d'investissement initial, à savoir les actions cotées émises par des sociétés européennes (telles que définies dans le prospectus).

[3] Pour plus d'information sur les activités exclues, consulter la politique d'exclusion de Sycomore AM : https://fr.sycomore-am.com/telecharger/1502266784

1. GIS SRI EUROPEAN EQUITY, un compartiment LABÉLISÉ ISR et CLASSÉ ARTICLE 8 SFDR

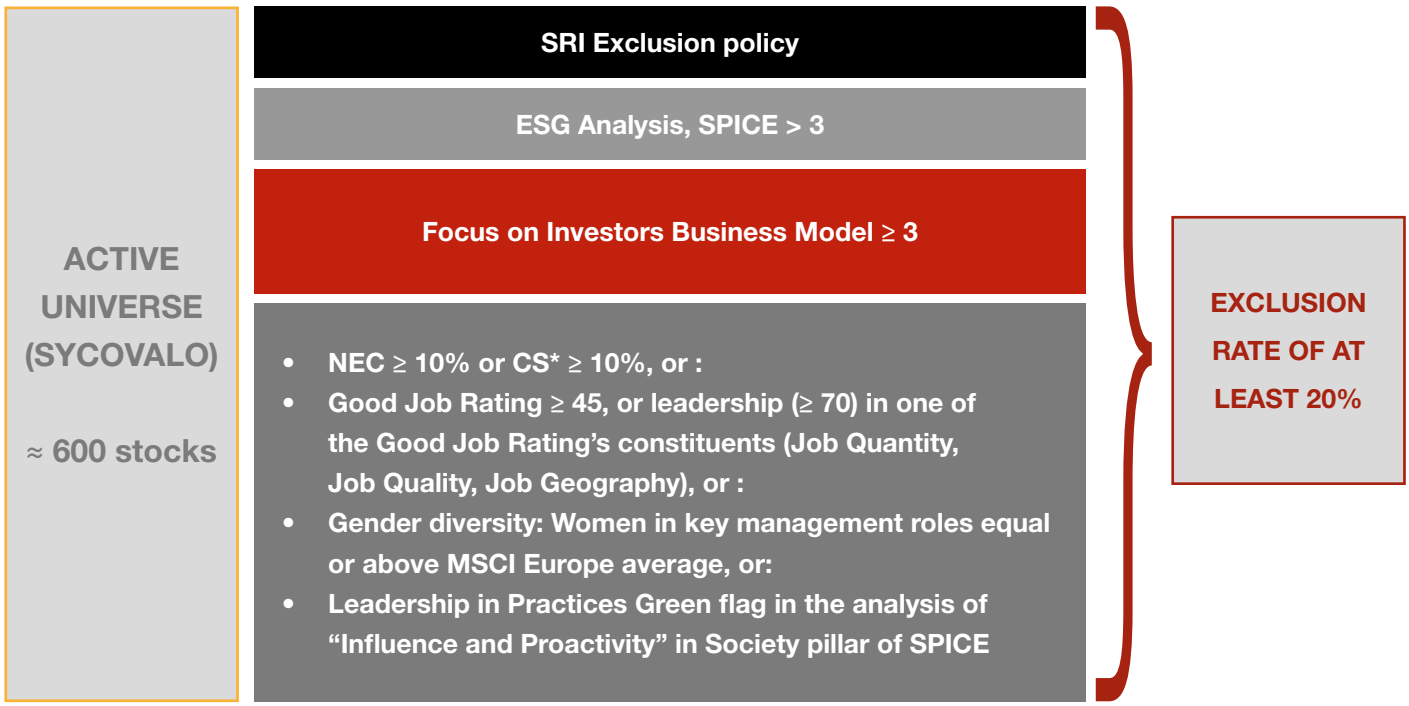

L'analyse SPICE porte sur l'intégralité des investissements (hors obligations d'Etat, liquidités et OPCVM qui respectent les contraintes mentionnées dans le prospectus) et est appliquée en permanence.

[7] Pour plus d'information sur le processus d'investissement socialement responsable, consulter le Code de transparence AFG-FIR-Eurosif du compartiment Sycomore SRI European Equity. Les principales caractéristiques du compartiment sont disponibles sur notre site.

2. PERFORMANCE DU COMPARTIMENT EN MATIERE DE DURABILITE

La performance de durabilité du compartiment est appréciée par plusieurs indicateurs : certains font l'objet de critères de sélection dans les décisions d'investissement et/ou d'objectifs de surperformance par rapport à l'indice de référence, exprimés ex-ante ; d'autres indicateurs présentés ici ne sont pas liés aux critères de sélection du compartiment et leurs résultats peuvent varier d'une année sur l'autre, à la baisse comme à la hausse, en fonction des entreprises en portefeuille.

Objectif	Indicateurs présentés
Donner une vue d'ensemble du positionnement ESG du compartiment	- Part d'investissement durable - Notes SPICE
Mesurer la performance E, S, G et droits humains	- Féminisation des comités exécutifs - Croissance des effectifs - Politique droits humains - Empreinte carbone - Exposition aux énergies fossiles
Rendre compte de l'atteinte des objectifs de contribution positive	- CS - NEC

Certains indicateurs sont développés par Sycomore AM (SPICE, la Contribution Sociétale des produits & services) tandis que d'autres sont des indicateurs bruts issus de sources externes et des rapports annuels des entreprises (croissance des effectifs, féminisation du comité exécutif, mise en place de politique en matière de droits humains…). La NEC a été codéveloppée par Sycomore AM et est aujourd'hui développée par la NEC Initiative.

Pour plus d'informations sur les méthodologies de reporting et les sources de données, consulter le protocole de reporting de Sycomore AM en ligne[4].

2.1. Investissements durables

A fin 2022, le compartiment GIS SRI European Equity est composé à 71% d'investissements durables[5], en conformité avec l'objectif de 50% minimum de l'actif net indiqué dans le prospectus.

Ces investissements durables se répartissent à 21% sur les enjeux environnementaux, avec des entreprises comme Air Liquide ou encore Orsted et 50% sur les enjeux sociaux avec des entreprises comme Novo Nordisk.

Les investissements non durables respectent les critères de sélection du compartiment décrits précédemment mais ne répondent pas à la définition de l'investissement durable, soit parce que leur mix de produits et services n'est pas suffisamment orienté vers les besoins sociaux et environnementaux actuels soit parce que leurs pratiques ESG ne répondent pas aux critères fixés. C'est le cas par exemple de Symrise, Unilever ou encore Compass.

<table>
<tr><td rowspan="4">Investissements (I)</td><td rowspan="4">Promotion caractéristiques E/S (P) :

96% of I</td><td rowspan="3">Durables (D)</td><td rowspan="3">71% of I
74% of P</td><td rowspan="2">Objectif environnemental</td><td rowspan="2">21% of I
22% of P
30% of D</td><td>Aligné à la Taxonomie européenne</td><td>0% *</td></tr>
<tr><td>Autre</td><td>0% *</td></tr>
<tr><td>Objectif social</td><td>50% of I
52% of P
70% of D</td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>Autres caractéristiques E/S</td><td>25% of I
26% of P</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr>
<tr><td></td><td colspan="7">Autres** : 4%</td></tr>
</table>

* A la date de ce rapport, les informations disponibles ne permettent pas de quantifier la part d'investissements alignés au sens de la Taxonomie européenne.
** Les investissements inclus dans la catégorie « Autres » étaient exclusivement de la trésorerie ou équivalents de trésorerie (dont fonds monétaires et fonds d'obligations d'Etat).

[4] Protocole de reporting

[5] Pour plus d'information sur la définition d'investissement durable mise en œuvre par Sycomore AM, consulter la politique d'intégration ESG et d'engagement actionnarial.

2.2. Performance SPICE

Parce que Sycomore AM cherche à générer une performance durable pour les clients, les analystes-gérants évaluent, au-delà des états financiers, l'interaction des entreprises avec l'ensemble de leurs parties prenantes pour mesurer la solidité de leur modèle économique et de leur gouvernance, et leurs impacts sociaux, sociétaux et environnementaux.

Le modèle d'analyse fondamentale propriétaire, baptisé SPICE, permet ainsi à Sycomore AM d'apprécier la performance des investissements en matière de durabilité. A fin 2022, les notes SPICE pondérées des investissements au sein du compartiment GIS SRI European Equity (3.7/5) et sont au-dessus de l'indice MSCI Europe Net Total Return (3.45/5). Les entreprises les mieux notées sont Legrand, Schneider Electric, Hermès.

	2021		2022	
	GIS SRI European Equity	MSCI Europe Net Total return	GIS SRI European Equity	MSCI Europe Net Total return
SPICE	3.7	3.5	3.7	3.45
S	3.4	3.1	3.4	3.1
P	3.5	3.4	3.7	3.4
I	3.2	3.1	3.7	3.5
C	3.8	3.5	3.7	3.5
E	3.5	3.2	3.8	3.4

Source : Sycomore AM

	GIS SRI European Equity	MSCI Europe Net Total return
Couverture (poids)	100%	97%

Source : Sycomore AM au 31/12/2022

2.3. Indicateurs de durabilité

- **Gouvernance**

Féminisation des comités exécutifs

L'écart entre la représentation des femmes au sein du comité exécutif et dans l'effectif global est un bon indicateur de la capacité d'une entreprise à promouvoir la diversité et l'égalité des chances au sein de l'organisation.

RESULTATS 2022 En 2022, le taux de féminisation du comité exécutif des entreprises du compartiment GIS SRI European Equity est de 26%, en légère augmentation par rapport au niveau de l'indice (23%) et la part des femmes dans l'effectif correspondant est de 40%, également légèrement au-dessus de l'indice de référence (39%). L'objectif de surperformance est donc atteint.

Certaines entreprises, comme DSM, Siemens Healthineers, Schneider Electric, Siemens, AstraZeneca ou Legrand ont plus de 30% de femmes dans leurs comités de direction. D'autres ont des écarts particulièrement importants entre la féminisation de leurs effectifs et celle de leur comité de direction. Depuis plusieurs années, Sycomore AM échange avec les entreprises de son univers d'investissement afin de promouvoir les bonnes pratiques en matière de diversité et de promotion des femmes à tous les niveaux des organisations.

	2021		2022	
	GIS SRI European Equity	MSCI Europe Net TR	GIS SRI European Equity	MSCI Europe Net TR
Femmes présentes dans le comité exécutif	41%	39%	46%	39%
Couverture (poids)	94%	97%	100%	99%
Femmes présentes dans le comité exécutif	23%	21%	26%	23%
Couverture (poids)	100%	100%	100%	98%

Source : Sycomore AM

- **Social**

Croissance des effectifs

La capacité d'une entreprise à générer de l'emploi est appréciée selon l'évolution, positive ou négative, des effectifs cumulés sur les 3 derniers exercices. L'indicateur présenté intègre les évolutions d'effectifs liées à des cessions ou acquisitions.

RESULTATS 2022 : en 2022, la croissance des effectifs des entreprises a été moins dynamique tout en restant néanmoins solide (+12% sur trois ans pour le compartiment contre +12% pour l'indice). Certaines ont fortement contribué à cette performance, parmi elles se trouvent Cap Gemini, Worldline ou encore Straumann.

	2021		2022	
	GIS SRI European Equity	MSCI Europe Net TR	GIS SRI European Equity	MSCI Europe Net TR
Croissance des effectifs 3 ans	13%	12%	12%	12%
Couverture (poids)	100%	87%	100%	98%

Source : Sycomore AM

Politique de droits humains

Les droits humains englobent les droits des employés mais aussi, plus généralement, ceux des communautés locales et acteurs civils touchés par les opérations ou activités d'une entreprise. Ils font l'objet d'une politique dédiée définie en 2020 à l'échelle de Sycomore AM.

En cohérence avec les Principes Directeurs des Nations Unies (UNGPs), l'évaluation du respect des droits humains d'une entreprise considère, au-delà de la définition d'une politique en la matière, les processus de diligence raisonnable mis en place par l'entreprise, l'identification des risques saillants auxquels elle est exposée, ainsi que la présence de mécanismes de réparation.
En l'absence d'indicateur holistique sur ces différents éléments, Sycomore a retenu un indicateur proposé par Bloomberg qui permet d'identifier les entreprises communiquant sur la mise en place d'une politique en matière de droits humains.

RESULTATS 2022 : en 2022, la part des entreprises du compartiment ayant formalisé une politique en matière de droits humains a légèrement progressé (100% en 2022 contre 98% en 2021) et est au-dessus de l'indice.
En 2022, Sycomore AM a participé aux travaux du Forum pour l'Investissement Responsable ayant abouti à la définition d'une grille d'analyse flash sur l'exposition des entreprises au travail forcé et au travail des enfants.

	2021		2022	
	GIS SRI European Equity	MSCI Europe Net TR	GIS SRI European Equity	MSCI Europe Net TR
Présence de politique	98%	99%	100%	98%
Absence de politique	2%	1%	0%	2%
Couverture (poids)	100%	89%	100%	94%

Source : Sycomore AM

- **Environnement**

Empreinte carbone

Sycomore a fait le choix, depuis 2015, de ne publier les empreintes carbone des compartiments qu'à titre indicatif. Ces dernières n'influencent pas directement les décisions d'investissement. En effet, si la connaissance de l'empreinte carbone d'une entreprise permet de quantifier et prioriser ses propres efforts de réduction, l'utilisation de l'empreinte carbone agrégée présente de nombreuses limites explicitées dans la Stratégie Capital Naturel[6] de Sycomore AM.

RESULTATS 2022 : à fin 2022, l'empreinte carbone moyenne pondérée de GIS SRI European Equity est de 119 teCO2 / M€ de valeur d'entreprise versus 195 teCO2 / M€ de valeur d'entreprise pour son indice de référence. Les entreprises les plus contributrices à ce résultat sont Veolia Environnement et Air Liquide. A contrario, les entreprises Prudential et Schroders, étant donné la faible intensité carbone de leurs opérations, pèsent peu dans l'empreinte carbone du compartiment.

- **Exposition aux entreprises fossiles**

La part des encours du compartiment GIS SRI European Equity dans des entreprises actives dans le secteur des énergies fossiles au sens du Règlement SFDR est de 3% à fin 2022 (vs 7,3% à fin 2021) soit 6.9 millions €. Cette exposition est associée à l'investissement dans Veolia Environnement, EDP Energias ou encore Nesté (raffineur historique de pétrole devenu leader dans le biodiesel renouvelable).

[6] https://fr.sycomore-am.com/telecharger/981813277

2.4. Contributions durables

- **Contribution sociétale**

Sycomore AM apprécie l'alignement de ses investissements avec les grands enjeux sociétaux à travers la Contribution Sociétale (CS).
Evaluée sur une échelle de -100% à +100%, la Contribution Sociétale des produits & services est une métrique quantitative, agrégeant les contributions positives et négatives des activités d'une entreprise selon 3 piliers : Accès & Inclusion, Santé & Sécurité et Progrès économique & humain. Elle est évaluée selon des référentiels sectoriels définis par les analystes ISR, notamment sur la base des enjeux sociétaux mis en évidence par les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies[7].

	2021		2022	
	GIS SRI European Equity	MSCI Europe Net Total return	GIS SRI European Equity	MSCI Europe Net Total return
CS	31%	26%	34%	21%
Couverture (poids)	100%	72%	100%	96%

Source : Sycomore AM

- **CS négatives :** Luxe

- **CS neutres :** secteurs Consommation et Finance

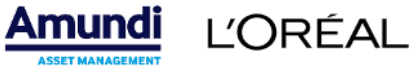

- **CS très positives :** secteurs Santé et Industrie

RESULTATS 2022 : la Contribution Sociétale des produits & services des entreprises en portefeuille ressort à +34% contre +21% pour l'indice de référence du compartiment et est en augmentation par rapport à 2021 (+31%). L'évolution par rapport à 2021 s'explique principalement par l'augmentation du poids de la valeur Sonova dans le portefeuille qui a une CS de 82%, et par la nouvelle exposition du compartiment à des entreprises comme Straumann (CS de 50%).

[7] Plus d'information sur la méthodologie disponible dans la Stratégie Capital Sociétal : https://fr.sycomore-am.com/telecharger/622923849.

- **Net Environmental Contribution (NEC)**

Sycomore AM apprécie l'alignement de ses investissements à la transition écologique à travers la Net Environmental Contribution (NEC).
La NEC mesure, pour chaque entreprise, la contribution de son offre de produits et services aux défis de la transition écologique. Elle s'échelonne sur une échelle de - 100% pour une activité fortement destructrice de capital naturel à +100% pour les activités à impact environnemental net fortement positif. Le centre de l'échelle à 0% représente, par construction, la moyenne de l'économie mondiale[8].

	2021		2022	
	GIS SRI European Equity	MSCI Europe Net Total return	GIS SRI European Equity	MSCI Europe Net Total return
NEC	7%	-1%	7%	-2%
Couverture (poids)	100%	93%	100%	97%

Source : Sycomore AM

- **NEC négatives :** Luxe et autres entreprises de consommation

- **NEC proche de 0% :** Financières et Santé

- **NEC très positives :** Transition énergétique et écologique

RESULTATS 2022 : à fin 2022, la NEC du compartiment GIS SRI European Equity est de 7%[9] contre -2% pour MSCI Europe Net Total Europe. L'objectif de surperformance par rapport à l'indice est atteint.

[8] Pour plus d'information sur la Net Environmental Contribution et les méthodologies sous-jacentes, consulter le site de la NECinitiative.
[9] NEC 1.0 calculée par Sycomore AM sur la base de données 2018, 2019, 2020, 2021 ou 2022.

3. Les ENGAGEMENTS et VOTES en assemblées générales

L'engagement actionnarial consiste à inciter les entreprises à améliorer structurellement leurs pratiques en matière de durabilité, en formulant des axes d'amélioration dans le cadre d'un dialogue constructif et d'un suivi de long terme.

C'est un élément-clé de la mise en œuvre de la mission de Sycomore AM - « Nous investissons pour développer une économie plus durable et inclusive et générer des impacts positifs pour l'ensemble de nos parties prenantes. Notre mission : humaniser l'investissement » - et en particulier du premier objectif statutaire qui vise à mesurer et améliorer la contribution environnementale et sociétale des investissements.

La démarche d'engagement actionnarial est détaillée dans la politique d'intégration ESG et d'engagement actionnarial[10] de Sycomore AM. Elle s'appuie sur des actions d'engagement individuel lors d'échanges que Sycomore AM a avec l'exécutif tout au long de l'année ou avec le conseil d'administration en amont des assemblées générales, et des actions collaboratives. Pour plus d'information sur les coalitions d'investisseurs dont Sycomore AM fait partie, consulter le rapport de durabilité et d'engagement actionnariale de Sycomore AM.

Une fois les axes d'engagement formalisés, Sycomore AM suit les progrès des entreprises et peut actionner différents leviers dits « d'escalade » dans le but d'augmenter la probabilité de succès de l'engagement.

[10] https://fr.sycomore-am.com/telecharger/1329406490

3.1. Les Actions d'engagement

En 2022, Sycomore AM a formalisé et partagé 50 axes d'amélioration (contre 65 en 2021) auprès de 23 entreprises en portefeuille (contre 26 en 2021). Près de 72% de ces engagements ont été menés dans le cadre de dialogues individuels alors que les 28% restants ont été menés dans le contexte d'actions d'engagement collaboratives.

Parmi les engagements initiés en 2022, 16% concernent directement la gouvernance de l'entreprise (pilier I de l'analyse SPICE). Les principaux sujets abordés ont été la rémunération des dirigeants, en particulier la transparence des rapports de rémunération et l'alignement des critères de rémunération avec l'intérêt de l'ensemble des parties prenantes et la composition et le fonctionnement des conseils d'administration.

50% des engagements, soit 25 engagements, ont concerné la gestion du capital humain au sein des entreprises en portefeuille. Une part importante de ces dialogues vise la diversité de genre à tous les niveaux des organisations, notamment dans le cadre de l'adhésion au Club 30% qui promeut un taux minimal de représentation du sexe sous-représenté de 30% dans les comités exécutifs des entreprises du SBF 120. Sycomore AM a à ce titre participé au dialogue collaboratif avec L'Oréal et Air Liquide. Pour plus d'informations sur cette initiative d'engagement collaboratif, consulter le rapport d'activités 2022[11].

10% des engagements, soit 5 engagements, ont porté sur les enjeux environnementaux et plus particulièrement sur les stratégies Climat des entreprises et leur alignement avec les objectifs de l'Accord de Paris. Ces engagements ont eu lieu à l'occasion de dialogues individuels avec Bouygues par exemple ou d'actions collaboratives notamment en amont des assemblées générales mais aussi dans le cadre du soutien au CDP et aux questionnaires Climat, Eau et Forêt développés par le CDP.

La liste des entreprises du portefeuille GIS SRI European Equity, avec lesquelles Sycomore AM a engagé un dialogue en 2022 est disponible en annexe.

Répartition des axes d'engagement par partie prenante

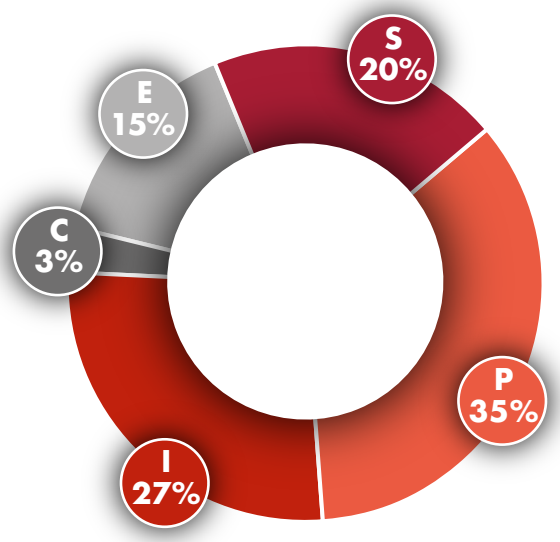

[11] https://30percentclub.org/wp-content/uploads/2023/01/30CLUB_FR_2022-Annual-Report-1.pdf

CONTROVERSES ET ENGAGEMENT

Des axes d'amélioration ont été communiqués à 23 entreprises à l'occasion de dialogues initiés dans le cadre de controverses, comme Saint-Gobain, en lien avec l'incendie de la tour Grenfell survenu à Londres en 2017, et Korian, afin d'intégrer un représentant des actionnaires minoritaires au comité Parties Prenantes.

PROGRÉS OBSERVÉS

Sycomore AM a également réalisé un suivi de 28 axes d'amélioration transmis les années précédentes à 16 entreprises du portefeuille et a constaté des progrès, répondant partiellement ou entièrement à l'objectif fixé, sur 29% de ces axes. L'entreprise Air Liquide a par exemple pris l'engagement de proposer à 100% de ses collaborateurs d'ici 2025 une couverture sociale de base commune incluant une prévoyance, une couverture santé et de nouvelles mesures en faveur du congé maternité. Symrise compte désormais une femme – la première – dans son comité exécutif. Il faut toutefois noter que la taille de celui-ci ayant augmenté, il était requis par la loi d'avoir au moins une femme dans le comité. Sycomore AM regrette que Symrise n'ait pas réussi à recruter une femme pour diriger l'une des divisions opérationnelles.

Chiffres clés sur les progrès réalisés sur les engagements antérieurs

- **28 actions d'engagement suivies en 2022**
- **29% de progrès observés sur ces 28 actions d'engagement**
- **71% des actions d'engagement toujours ouvertes**

Zoom sur l'engagement avec le Club 30%, bilan de la deuxième année d'activité

En 2020, Sycomore AM a participé à la création de l'antenne française du 30% Club Investor Group. Après deux ans d'existence, Sycomore AM continue de porter la représentation des femmes au sein des équipes dirigeantes des entreprises de l'indice SBF 120 à un minimum de 30% d'ici 2025, et plus largement à promouvoir la diversité de genre à tous les niveaux des organisations, ainsi que la transparence sur ce sujet. L'intention de Sycomore AM n'est pas de fixer des quotas obligatoires mais d'encourager les entreprises qui déploient des démarches volontaires en vue de mettre en œuvre un changement significatif et durable.

En 2022, de nouveaux investisseurs ont rejoint l'initiative, et grâce à la collaboration de Sycomore AM, un dialogue a été initié ou poursuivi avec un nombre croissant d'entreprises du SBF120. Le Club a organisé 18 réunions physiques, et d'autres échanges ont eu lieu par e-mail. La plupart des entreprises rencontrées étaient convaincues de l'importance de la diversité des genres et Sycomore AM observe qu'une dynamique positive est en train d'émerger sous la forme de plans d'action et d'objectifs ciblés. Dans le cadre de cette campagne, Sycomore AM a partagé aux entreprises une liste d'indicateurs développés par le Club. Les retours que Sycomore AM a reçus leur a permis d'observer d'une part que tous ces indicateurs sont potentiellement reportables puisque chacun d'entre eux était communiqué au moins une fois et d'autre part que la manière dont les entreprises reportent sur les données quantitatives de diversité ainsi que leurs objectifs (portée, horizons temporels …) manquent parfois d'homogénéité.

Sycomore AM a également eu l'opportunité d'échanger avec des experts afin d'éclairer l'engagement telle que Marie-Pierre Rixain, ayant porté la loi Rixain visant à accélérer la participation des femmes à la vie économique et professionnelle.

Le Club a publié en 2022 son second rapport d'activité. Sycomore AM remercie Marie-Sybille Connan (Allianz Global Investors) pour sa présidence du club en 2022, et lui souhaite, ainsi qu'à Theany Bazet (Candriam) le meilleur en tant que co-présidentes pour 2023.

Zoom sur l'engagement Investor Initiative for Responsible Care – Korian-Orpéa

La publication du livre Les Fossoyeurs de Victor Castanet, en janvier 2022, a provoqué en France une onde de choc sans précédent dans le secteur du soin et bien au-delà. A travers les graves manquements que l'enquête journalistique et les inspections commandées par l'Etat ont mis en lumière au sein du groupe Orpea, principal établissement ciblé dans le livre, **elle a permis de relancer le débat nécessaire sur les problématiques structurelles qui pèsent sur les standards sociaux du secteur, telles que la pénurie de personnel qualifié, les modalités de financement de la dépendance, les moyens de contrôle des autorités de tutelle ou encore l'absence de référentiel qualité officiel.**

Alors que nous avions été cofondateurs en mars 2021 de l'Investor Initiative for Responsible Care (IIRC) avec BMO Global AM, Ethos Foundation, PIRC et la fédération de syndicats internationale UNI Global Union, nous avons poursuivi nos dialogues avec la société Korian tout au long de l'année 2022. Bien que sortie des portefeuilles qui en détenaient suite à la publication du livre, Orpea a également été au cœur de nos efforts d'engagement afin de contribuer à la transformation du secteur. A travers cette initiative internationale et allant au-delà de l'écosystème financier, Sycomore AM se fixe pour objectif de contribuer à :

- **La sensibilisation :** pour faire des enjeux sociaux un incontournable du dialogue entreprises-investisseurs dans le secteur ;
- **La création d'outils au service de la performance sociale et de la transparence :** conscients que l'absence de référentiels qualité et sociaux communs est un frein important à l'évaluation des entreprises du secteur, l'initiative a élaboré, en intégrant les apports d'UNI Global Union et d'un réseau d'organisations de personnes âgées, une grille d'indicateurs-clés n'étant pas ou peu publiés aujourd'hui, servant de base au dialogue du groupe avec les entreprises ;
- **L'engagement actionnarial :** Sycomore AM coordonne les dialogues du groupe avec Korian et Orpea.

Le groupe Korian, évidemment très impacté par l'affaire bien que n'ayant pas été directement mis en cause, a annoncé en février 2022 son objectif de proposer à ses actionnaires d'adopter le statut de société à mission lors de son assemblée générale de juin 2023, puis en mars 2022 son premier plan d'actionnariat salarié, ouvert à l'ensemble des collaborateurs.

Le dialogue initié via l'IIRC s'est poursuivi en 2022 à travers plusieurs entretiens avec le conseil d'administration, la direction générale et les équipes opérationnelles du groupe. Korian a fait preuve de transparence et d'une écoute attentive, notamment concernant nos propositions sur la composition du futur comité de mission et ses interactions avec les autres organes de gouvernance, le renforcement des compétences sociales du conseil d'administration et la publication d'indicateurs nous paraissant prioritaires pour restaurer la confiance. Notre objectif pour ce dialogue est de contribuer activement à la mise en place d'une gouvernance ambitieuse de la mission. **Nous saluons à cet égard la proposition du conseil d'administration de nommer à la prochaine assemblée générale Monsieur Philippe Lévêque en qualité d'administrateur indépendant.**

Le groupe n'a pas pris sa transformation en société à mission à la légère, ce dont nous nous félicitons. Korian a mené, pendant près de 18 mois, des consultations de toutes ses parties prenantes afin de tenir compte de leurs attentes. **En avril 2023, Korian a annoncé sa nouvelle mission « Prendre soin de l'humanité de chacun dans les moments de fragilité »** ainsi que dix initiatives concrètes pour y parvenir, telles que la création d'un score de « considération », un fonds de solidarité pour les employés du groupe en difficulté et la création d'une université dans chacun des pays où le groupe opère. Le comité de mission, qui aura la charge d'assurer la bonne exécution et l'efficacité de ces initiatives et de conseiller Korian en ligne avec la mission du groupe, prend également forme. Sa composition sera soumise à l'approbation de l'assemblée générale du groupe le 15 juin 2023. Ces décisions s'inscrivent dans le prolongement du projet d'entreprise « Le Soin à Cœur » présenté en 2019 par le groupe, comprenant 15 engagements RSE chiffrés, et qui seront d'ailleurs largement revus pour assurer un alignement avec les dix initiatives prémentionnées.

2023 sera une nouvelle année riche en dialogue, individuel comme collaboratif à travers l'IIRC. Nous espérons que la refonte en profondeur des principaux acteurs du secteur portera rapidement ses fruits pour les bénéficiaires des soins et les employés. Cela devrait permettre aux investisseurs, dans un second temps, de retrouver un chemin de performance attrayant.

3.2. Les Votes en assemblées générales

Afin de participer activement à la démocratie actionnariale, Sycomore AM vote systématiquement aux assemblées générales (AG) de l'ensemble des entreprises en portefeuille. En 2022, Sycomore AM a ainsi voté à 96% des assemblées générales en portefeuille :

- 65 assemblées générales avec droits de votes, soient 1271 résolutions ;
- 89% des assemblées générales avec au moins un vote contre ;
- 13% de votes contre.

Les sujets de contestation les plus importants ont porté sur les résolutions d'actionnaires (56% de votes contre) et les rémunérations des dirigeants exécutifs (21%).

Thème	Part votes négatifs
Actionnariat salarié	0%
Modifications Statutaires	2%
Approbation des comptes et de la gestion	8%
Nomination et rémunération des membres du conseil	9%
Formalités et autres motifs	11%
Opérations sur capital	16%
Rémunération des dirigeants exécutifs	21%
Résolution d'actionnaires	56%

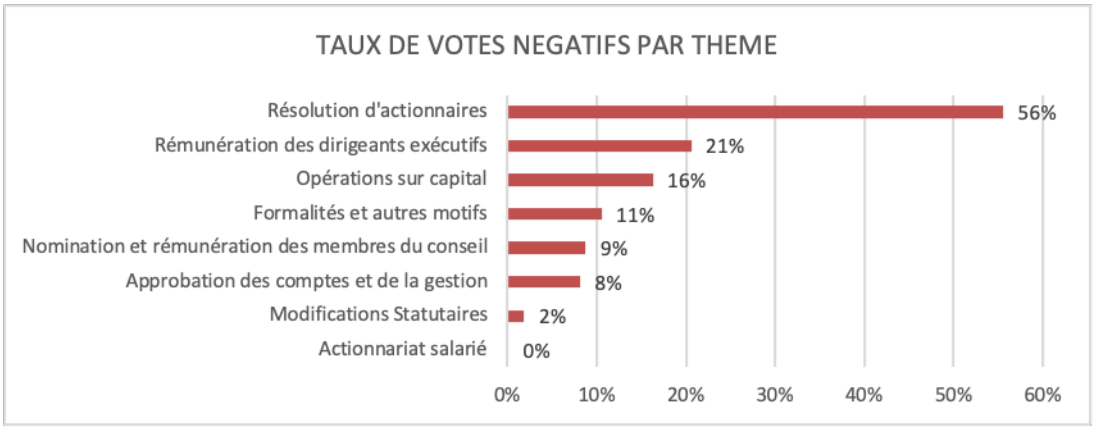

En effet, concernant les rémunérations, Sycomore AM est particulièrement vigilant à l'alignement des rémunérations des dirigeants avec l'intérêt de l'ensemble des parties prenantes, notamment via l'intégration de critères ESG, à la modération des rémunérations perçues et à la transparence des politiques et rapports de rémunération.
Au total, 13 résolutions ont porté sur des thèmes de durabilité. Sycomore a voté en faveur de 11 d'entre elles qui concernaient majoritairement des donations à destination de l'Ukraine ainsi que la validation des rapports de responsabilité sociétale. Sycomore a voté contre le plan climat d'Amundi dans la mesure où Amundi ne fournit pas une stratégie pour aligner ses portfolios sur une trajectoire à 1.5°C avec suffisamment de métriques et d'objectifs pour l'évaluer. Sycomore n'a pas non plus soutenu le Say on Climate de Carrefour étant donné qu'il manquait de crédibilité en raison du périmètre restreint pris en compte au niveau des émissions de GES.

4. Annexe

Des actions d'engagements ont été également été menées auprès des sociétés suivantes investies au cours de l'année 2022

Titre	Contribution Sociétale	NEC	Durable (Environnement ou Social)	Engagements sur les piliers de SPICE
ROCHE HOLDING	+87%	+0%		People et Environment
BNP PARIBAS	+12%	+0%	Non durable	
CASH_EUR				
NOVO NORDISK	+82%	+0%	Social	
AIR LIQUIDE	+10%	+1%	Non durable	People
ASTRA ZENECA	+77%	+0%	Social	
ASML HOLDING NV	+27%	+4%	Social	Investors
SCHNEIDER ELECTRIC	+37%	+13%	Environnement et Social	
L'OREAL	+1%	-5%	Social	People
HERMES	-15%	-10%	Social	
AXA	+35%	+0%	Social	
CAP GEMINI	+21%	+2%	Non durable	
UNILEVER PLC UK	+6%	-8%	Non durable	Society
NESTE	+6%	+36%	Environnement	
EDP ENERGIAS	+43%	+45%	Environnement et Social	
IBERDROLA SA	+29%	+44%	Environnement	
MERCK KGAA	+64%	+0%	Social	
SIEMENS HEALTHINEERS	+92%	+0%	Social	
BOLIDEN	+30%	+0%	Social	
SAINT GOBAIN	+32%	+14%	Environnement et Social	People
VEOLIA ENVIRONNEMENT	+43%	+46%	Environnement et Social	
WORLDLINE	+42%	+5%	Social	
INTESA SANPAOLO	+18%	+0%	Social	
MUNICH RE	+34%	+0%	Non durable	
SANTANDER	+28%	+0%	Non durable	
STRAUMANN	+50%	+0%	Social	
ENEL SPA	+29%	+51%	Environnement et Social	
SONOVA HOLDING AG	+77%	+0%	Social	
AUTOLIV	+35%	+3%	Social	

4. Annexe

Titre	Contribution Sociétale	NEC	Durable (Environnement ou Social)	Engagements sur les piliers de SPICE
LEGAL AND GENERAL GROUP PLC	+23%	+0%	Non durable	
MICHELIN	+25%	+5%	Social	
DEUTSCHE TELEKOM	+40%	+0%	Social	People et Clients
SIEMENS	+47%	+20%	Environnement et Social	
COMPASS GROUP	+16%	+0%	Non durable	
SMURFIT KAPPA	-0%	+77%	Environnement	
LVMH	-22%	-10%	Social	
LEGRAND	+31%	+12%	Environnement et Social	
DSM NV	+20%	-3%	Non durable	
FINECO BANK	+10%	+0%	Social	
PRUDENTIAL PLC	+51%	+0%	Non durable	Environment
ALCON INC	+66%	+0%	Social	
EURONEXT NV	+3%	+0%	Non durable	
BUREAU VERITAS	+53%	-1%	Social	
CARL ZEISS MEDITEC	+81%	+0%	Social	
SYMRISE	+12%	+4%	Non durable	Society, People et Investors
ORSTED	+43%	+82%	Environnement et Social	
AMUNDI	+3%	+0%	Non durable	
RELX	+35%	+0%	Social	
BOUYGUES	+32%	+8%	Social	People et Environment
SIG GROUP AG	+22%	+22%	Environnement et Social	
SCHRODERS PLC	-2%	+0%	Non durable	
INFINEON TECHNOLOGIES	+31%	+14%	Environnement et Social	People
SGS SA	+52%	-3%	Social	
ANIMA HOLDING SPA	+0%	+0%	Social	
TECHNOGYM	+21%	+0%	Social	
HUSQVARNA CL B	+10%	+0%	Social	Society et People
ASM INTERNATIONAL	+25%	+0%	Social	
RELX PLC	+35%	+0%	Social	
SIKA	+20%	+0%	Non durable	People et Environment
ASR	+34%	+0%	Social	
NN GROUP	+28%	+5%	Non durable	
CER PERP COMPAGNIE FINANCIERE	-25%	-1%	Non durable	

4. Annexe

Entreprises engagées en cours d'année et sorties du portefeuille au 30/12/2022

Titre	Piliers SPICE
Orange	People et Investors
Accor	Society et Investors
Sanofi	People
Carrefour	Society
Nestlé	Society
SAP	Society et People
Allianz	People et Environment
Korian	Investors et Clients
Adyen	People
Mister Spex	Society et Investors

INFORMATIONS

www.generali-investments.com

GIS SRI European Equity est un compartiment de Generali Investments SICAV (société d'investissement à capital variable et à compartiments multiples régie par les lois du Grand-Duché du Luxembourg), ayant pour Société de gestion Generali Investments Luxembourg S.A., qui a délégué la gestion de ce compartiment à Sycomore Asset Management et la coordination de l'activité marketing à Generali Investments Partners S.p.A. Società di gestione del risparmio. Les informations contenues dans le présent document sont publiées à titre purement indicatif. Par ailleurs, elles ne constituent ni en totalité, ni en partie un service de conseil en investissement, et ne constituent ni une offre, ni une recommandation personnalisée en vue de la souscription ou du rachat de parts, actions ou autres participations dans les produits d'investissement ou services d'investissement présentés. Elles ne sont pas liées ni destinées à constituer la conclusion d'aucun contrat ou engagement. Ce document ne constitue en aucun cas la recommandation d'une stratégie, ni un conseil d'investissement. Les informations contenues dans ce document sont régulièrement mises à jour par Generali Investments Partners S.p.A. Società di gestione del risparmio qui n'assume aucune responsabilité en cas d'erreurs ou d'omissions et de pertes ou dommages résultant de l'utilisation de ces informations à d'autres fins que celles pour lesquelles elles sont prévues. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures, et le produit présenté présente un risque de perte en capital. Le client devra lire attentivement le DIC, qui doit lui être soumis avant toute souscription ainsi que le prospectus; ces documents sont disponibles sur notre site Internet (www.generali-investments.com), sur celui de Generali Investments Luxembourg S.A. (www.generali-investments.lu), Société de gestion de Generali Investments SICAV, et auprès des distributeurs.

Informations importantes

Ce document est relatif à **Generali Investments SICAV**, une société d'investissement à capital variable (SICAV) de droit luxembourgeois du 17 décembre 2010, qualifiée d'organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) et son Compartiment, collectivement dénommés (« le Fonds »). Il ne constitue pas une communication publicitaire tel que défini par les orientations de l'ESMA relatives aux communications publicitaires au titre du règlement sur la distribution transfrontalière des organismes de placement collectif.

Cette communication est destinée aux investisseurs dans les pays de l'EU/EEE où le Fonds est enregistré à la distribution et n'est pas destinée aux personnes américaines telles que définis par la Réglementation S du « United States Securities Act » de 1933, telle que modifiée.

Ce document est publié par Generali Investments Partners S.p.A. Società di gestione del risparmio et Generali Investments Luxembourg S.A.

Generali Investments Luxembourg S.A. est agréée en tant que Société de Gestion d'OPCVM et Gestionnaire de Fonds d'investissement Alternatifs (AIFM) au Luxembourg, réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) - code CSSF: S00000988 - LEI: 222100FSOH054LBKJL62.

Generali Investments Partners S.p.A. Società di gestione del risparmio est agréée en tant que société de gestion d'actifs italienne, réglementée par la Banque d'Italie et nommée en tant que promoteur de la commercialisation du Fonds dans les pays de l'UE/EEE où le Fonds est enregistré à la distribution - Via Niccolò Machiavelli 4 , Trieste, 34132, Italie – C.M. n. 15376 - LEI: 549300DDG9IDTO0X8E20).

Sycomore Asset Management est agréée en tant que Société de Gestion d'OPCVM et Gestionnaire de Fonds d'investissement Alternatifs (AIFM) en France, réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) – 14 Avenue Hoche, 75008 Paris, France – code AMF: 1115835 – LEI: 9695006BRVMTPTUB1R68.

Ce document ne constitue pas un conseil en investissement, ni un conseil fiscal, comptable, professionnel ou juridique et ne constitue pas une offre d'achat ou de vente du Fonds ou de tout autre titre présenté. Toutes les opinions ou prévisions fournies sont à la date indiquée, peuvent changer sans préavis, peuvent ne pas se réaliser et ne constituent pas une recommandation ou une offre d'investissement.

Generali Investments est une marque déposée de Generali Investments Partners S.p.A. Società di gestione del risparmio , Generali Insurance Asset Management S.p.A. Società di gestione del risparmio , Generali Investments Luxembourg S.A. et Generali Investments Holding S.p.A. - Sources (sauf indication contraire) : **Sycomore Asset Management et Generali Investments Partners S.p.A. Società di gestione del risparmio** - Ce document ne peut être reproduit (en tout ou en partie), diffusé, modifié ou utilisé sans autorisation écrite préalable.

Generali Investments est la marque commerciale de Generali Investments Partners S.p.A. Società di gestione del risparmio, Generali Insurance Asset Management S.p.A. Società di gestione del risparmio, Generali Investments Luxembourg S.A. and Generali Investments Holding S.p.A.. Generali Investments fait partie du Groupe Generali créé en 1831 à Trieste sous le nom de Assicurazioni Generali Austro-Italiche.

Certaines informations contenues dans cette publication ont été obtenues par des sources extérieures à Generali Investments Partners S.p.A. Società di gestione del risparmio. Bien que ces informations soient considérées comme fiables aux fins utilisées dans le présent document, aucune certitude n'est donnée quant à leur exactitude ou leur exhaustivité.

© 2023 - Generali Investments Partners S.p.A. Società di gestione del risparmio.